

Avis en matière de protection et de gestion des eaux

Il est porté à la connaissance du public que la demande ci-après a été présentée en vue d'obtenir une autorisation en matière de gestion des eaux requise par la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau :

Réf. du dossier :

EAU/AUT/22/1047

Date de la demande :

21 octobre 2022 (transmise le 02.11.2022)

Requérant:

AB-initio

L-1533 LUXEMBOURG

Objet:

Construction de deux maisons bi-familiales en zone

inondable du cours d'eau « Sûre » à Bollendorf-Pont

La présente publication a lieu en exécution de l'article 24(1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Secrétaire communal.

Claude OE

Le Boyrgmestre,

de NILLES

Certificat de publication

Le bourgmestre soussigné de la Commune de Berdorf certifie par la présente que l'avis ci-dessus a été publié en due forme à partir de ce jour.

Berdorf, le 10.11.2022

Le Secrétaire communal,

Claude OE

STRATION CONTROL OF THE STRATI

Le Bourgmestre,

oe NILLES